

## L'éducation et la formation intellectuelle de la fille ou femme face aux cultures africaines

Par Joëlle MUKENYI KALALA

Université Libre des Pays des Grands Lacs (République démocratique du Congo)

joellemukenyi@yahoo.fr

*L'éducation et la formation de la population constituent une base non négligeable du développement d'un pays et surtout des pays en voie de développement d'Afrique.*

*La culture africaine a comme tendance à exclure la fille ou femme de l'éducation et de la formation intellectuelle pourtant ceci est un droit que les femmes doivent arracher à la société africaine. Les Etats francophones devraient favoriser la scolarisation des jeunes filles et des femmes qui en ont le droit par l'entremise des associations et ONG nationales ou internationales pour élever le niveau de scolarité des femmes dans leurs pays car : « éduquer une femme c'est éduquer toute une nation », dit-on.*

L'éducation et la formation de la population constituent une base non négligeable et un enjeu majeur pour le développement durable d'un pays et surtout des pays en voie de développement d'Afrique. C'est l'éducation qui est à la base de la constitution d'une société dite développée. Les sociétés d'Afrique sont constituées d'hommes et des femmes qui sont, dans la plupart des cas liés aux coutumes ancestrales et à la culture de leurs milieux d'origine. Cela a un impact majeur sur la mentalité et la conception de l'homme africain sur l'éducation des enfants.

### **Dans les cités**

Dans les villages ou cités africaines, la majeure partie de la population est illettrée et même analphabète car elle se consacre surtout aux travaux des champs, de l'élevage et la pêche. Les premiers besoins à satisfaire dans une famille sont les besoins physiologiques (manger, dormir, respirer, boire, etc.) et les besoins de sécurité qui consistent pour eux à se vêtir, avoir un abri et des champs. Les besoins sociaux comme l'éducation ne viennent qu'en 3<sup>ème</sup> position et là il faut voir à quel degré d'inégalité de sexe l'éducation s'assure.

La culture africaine a comme tendance à exclure la fille ou la femme de l'éducation et la formation intellectuelle. La fille est considérée comme étant celle qui doit assurer tous les travaux ménagers de la maison. Les garçons sont plus favorisés dans l'éducation et sont plus envoyés à l'école par rapport aux filles. Celles qui y sont envoyés terminent avec beaucoup de peines l'école primaire. Donnons l'exemple d'un papa qui voit ses enfants chassés de l'école pour cause des frais scolaires. Ayant trouvé quelques sous pour résoudre ce problème, il a payé pour les garçons et les filles se sont vues tout de suite exclues de l'école. La raison de cet acte est : « *elles se marieront !* », a dit le papa. C'est ainsi que l'on remarque de plus en plus la diminution des nombres des filles dans les classes montantes et surtout au niveau secondaire. Ainsi des années passent et les petites filles deviennent des femmes analphabètes qui savent à peine lire et écrire.

### **En ville**

En ville, cette situation n'est pas plus accentuée comme au village mais la sous scolarisation se fait voir sous une autre forme. Les parents, sous l'influence du milieu, essaient d'envoyer les enfants (filles et garçons) à l'école. Les filles essaient quand même (pas toutes) de franchir l'école primaire. Arrivées à l'école secondaire, les filles aspirent l'une après l'autre année soit au mariage, soit attrapent une grossesse qui les oblige d'interrompre de façon précoce les études.

A l'université, ce sont les filles issues des familles nobles qui ont l'accès à ces études post secondaire et même à ce niveau il faut faire le choix entre scolariser la fille ou le garçon issus de la même famille. Le choix étant clair selon la conception de l'homme africain, la fille reste encore une fois défavorisée et comme toujours la raison reste : « *Elle se trouvera un don juan qui aura fait l'université pour elle.* » Ceci affecte

psychologiquement la fille qui se sent écartée de la société éducative. De plus les mariages précoces limitent l'éducation des filles aux dernières classes du primaire et du secondaire. La perspective de recevoir une rémunération (dot) incite les parents à faire quitter prématurément l'école à leurs filles.

Une fille témoigne « Mon père a choisi d'envoyer mon jeune frère à l'école, je n'ai donc pas eu l'occasion de continuer jusqu'en sixième, quoique j'eusse bien aimé le faire si on m'avait donné une chance ».

Les femmes analphabètes qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'éducation scolaire dès leur enfance éprouvent un besoin d'apprendre à lire et à écrire dans les centres d'alphabétisation installés dans les villes ou villages de leurs pays.

Cette situation se retrouve presque en majeure partie dans les pays en voie de développement en général comme en République démocratique du Congo en particulier. La situation reste la même malgré la présence de quelques universités et écoles primaires et secondaires. Cela est lié pour la plus grande part par la pauvreté qui sévit dans les pays en voie de développement où une grande partie de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation pousse les filles élèves à vouloir se marier tôt ou encore se livrer à la prostitution au détriment de l'éducation. Cette pratique augmente le taux de contamination du VIH/SIDA pour les jeunes filles.

### ***Le droit à l'éducation***

L'éducation est un droit humain indispensable au progrès économique et social d'un pays. Chaque citoyen quel que soit son âge, son milieu social et géographique d'origine doit jouir du droit à l'éducation si son pays a comme objectif d'atteindre un développement durable. En Afrique, le droit à l'éducation est surtout méconnue et non respecté pour le sexe féminin. **Pourtant le droit de la femme à la scolarisation est un droit qui doit s'arracher.**

Notre culture supprime les droits des femmes et des filles. Tout le monde sait que la place de la fille ou de la femme, c'est à la maison et à la cuisine. Ceci est beaucoup plus évident dans les zones rurales que dans les villes où les parents commencent à prendre conscience de la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. Pourtant il faudrait reconnaître aux femmes le droit à un accès universel et égal à l'éducation en tant qu'élément central et constitutif du renforcement de leurs droits et comme outil essentiel pour atteindre les objectifs de l'égalité entre les sexes, du développement et de la paix. L'analphabétisme chez les femmes est à la base de la persistance de certaines coutumes néfastes comme l'excision. L'exploitation des femmes et la prostitution sont souvent dues à l'ignorance.

### ***La situation de la scolarisation des filles dans quelques pays francophones***

Dans de nombreuses régions du monde, les taux d'analphabétisme demeurent élevés chez les femmes à l'âge adulte, en raison d'un accès limité à l'éducation durant l'enfance. Les stratégies de lutte contre l'analphabétisme féminin doivent offrir aux filles un accès égal à l'enseignement élémentaire et faire en sorte qu'elles complètent ce cycle scolaire. Il est également nécessaire de se tourner vers les femmes adultes, par le biais des campagnes d'alphabétisation de grande envergure, utilisant tous les moyens modernes disponibles.

**Des études montrent qu'au Mali**, une fille sur 2 ne va pas à l'école, les filles abandonnent aussi beaucoup plus l'école que les garçons à partir de la troisième année du primaire. Selon le ministre malien de l'Education nationale, Mohamed Lamine Traoré : « Avec un taux brut de scolarisation de 57,8 pour cent en 2000 dont 46 pour cent de filles, on constate un faible taux d'achèvement au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental de l'ordre de 43,4 pour cent pour les filles et 53,5 pour cent pour les garçons. » Au Mali, « huit femmes sur 10 ne savent ni lire ni écrire, alors qu'elles constituent le moteur essentiel de tout développement humain durable », déplore la ministre malienne de la Femme et de l'Enfant.

**Le Cameroun** a réussi à faire progresser l'égalité des sexes en matière d'éducation, les filles constituant 49,2 % de tous les élèves inscrits à l'école primaire. 'Malgré la gratuité de l'école primaire, plus d'un million de filles ne sont toujours pas scolarisées', rapporte l'association camerounaise de défense des droits de la

femme et de l'enfant (ACDFE), dans son rapport « Egalité entre filles et garçons ». Néanmoins celles qui vont à l'école font face à diverses pratiques discriminatoires.

**Au Bénin** 57 % des filles vont à l'école contre 28 % **au Burkina Faso**. **En Afrique subsaharienne**, moins d'une fille sur 4 atteint l'école secondaire. En outre, l'accès aux infrastructures scolaires est encore insuffisant. Les filles et les femmes sont plus désavantagées par la discrimination dans l'accès à l'éducation en raison des attitudes coutumières, des mariages et grossesses précoces.

Des statistiques d'une école à **Harare (au Zimbabwe)** montrent que huit filles ont abandonné les classes en 2000, dix en 2001. A l'opposé, le taux d'abandon pour les garçons était respectivement de un et de deux. Aucun garçon n'a abandonné en 2002. Le taux d'abandon pour les filles est de 7 % et la tendance est plus répandue dans les lycées.

**En République démocratique du Congo**, Oxfam a indiqué que 50 % d'enfants en âge scolaire du primaire ne sont pas scolarisés dans un Congo déchiré par la guerre dont 35 % sont des filles. Des enfants affectés par la guerre dans l'Est du Congo n'ont aucune chance de recevoir l'éducation. Les filles sont également vulnérables aux harcèlements sexuel une fois qu'elles ont atteint la puberté. Si elles n'arrivent pas à trouver une maison ou ne sont pas récupérées par un centre social qui les aiderait à accéder à l'éducation, elles sont presque sûres d'être obligées de se prostituer pour survivre. L'alphabétisation reste le domaine le plus reculé en RDC car les centres de formation des analphabètes sont à compter du bout des doigts à travers le pays. C'est ainsi que bon nombre des femmes analphabètes sont en ville (à cause de l'exode rurale) comme dans la cité.

Des statistiques d'une université en République démocratique du Congo montrent qu'en 2001 sur un total de 482 étudiants inscrits 96 seulement sont des filles soit 19,91 % et en 2002 sur un total de 428 étudiants inscrits l'on n'a répertorié que 85 filles soit 19,85 %. A peu près 20 % des filles seulement ont accès à l'université.

**En Guinée**, sur une population de huit millions d'habitants, elle compte plus de 62 % d'analphabètes dont les femmes constituent près de 80 %. Le taux de scolarisation des jeunes filles y est de 47 % en 2000 selon les dernières statistiques officielles. En 1989, la Guinée avait mis en oeuvre un Programme d'Ajustement Structurel Éducation, PASE I. Ce programme avait pour objectif d'améliorer l'efficacité interne et externe du système éducatif, rendre l'éducation accessible à toutes les filles à travers le pays et rectifier les disparités principales entre les sexes aussi bien qu'entre les zones rurales et urbaines. Un accent particulier avait été mis sur l'accès à l'éducation des zones rurales enclavées et des régions où les taux d'inscription scolaire étaient particulièrement faibles.

La synergie entre PASE I et d'autres programmes et projets d'éducation a produit des résultats positifs. Le taux brut d'inscription au niveau primaire a augmenté de 21.7 % à 37 % entre 1990 et 1997. Dès 1996, après une évaluation de PASE I, il avait été décidé de continuer le programme, avec quelques modifications, de PASE II. Le nouveau projet avait accordé la priorité à la qualité de l'éducation, l'équité et l'accès et, actuellement, les résultats sont encourageants. En plus, le taux brut d'inscription dans le primaire a connu une progression régulière, allant de 34.6 % (21.7 % pour les filles) en 1989-90 à 51 % (36.9 % pour les filles) en 1997-98.

Malgré ces améliorations substantielles, quelques problèmes restent toujours. En 1998, le taux brut d'inscription pour les garçons (65.7 %) était toujours considérablement plus élevé que pour les filles. Le taux d'inscription des filles était particulièrement faible dans neuf préfectures enclavées dans les parties Nord et Nord-est du pays. De même, la disparité entre les zones urbaines et rurales continue. En effet, les statistiques indiquent qu'en 1998, les taux d'inscription en zones urbaines étaient plus de 53 % de la population d'âge scolaire, tandis que dans des zones rurales ils étaient seulement de 47 %.

**En Mauritanie**, entre 1960 et 1999, le gouvernement Mauritanien avait lancé cinq projets pour l'éducation (Projets I, II, III, IV et V). L'un des objectifs du dernier projet, Projet V, est d'entreprendre des campagnes de sensibilisation à travers tout le pays, non seulement sur les questions liées à l'éducation des filles, mais aussi appuyer les communautés dans leurs efforts d'améliorer d'éducation des filles. A travers les efforts d'une équipe gouvernementale, le Secrétariat pour la Condition des Filles et des Femmes, le Fonds pour l'Appui à des Filles et le Secrétariat pour Alphabétisation, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été

lancées. En général les objectifs visés par ces réformes, c'est-à-dire généraliser l'éducation et améliorer sa qualité, profitent considérablement la scolarisation des filles à travers des mesures telle que la construction des écoles près des domiciles, l'intégration des femmes dans le corps enseignant et, sans aucune doute, le matériel pédagogique.

En plus des réformes générales, des mesures spécifiques visant l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation moderne et leur succès dans la vie scolaire, ont été mise en oeuvre. Sanctionnées par des déclarations et des décisions prises au niveau régional ou national, ces mesures sont bénéfiques à la scolarisation des filles dans le sens qu'elles leurs accordent une grande priorité lorsqu'il s'agit d'octroyer des dons, l'accès à des cantines scolaires ou en rassurant les parents conservateurs en regroupant les élèves suivant leur sexe dans les salles de classe. Grâce à des mesures adoptées en Mauritanie, le taux brut d'inscription en éducation primaire a rapidement accru de 45.5 % (39.3 % pour les filles) en 1989-90 à 86.2 % (83.2 % pour les filles) en 1997-98.

### ***Stratégies et recommandations***

Les stratégies de lutte contre l'analphabétisme féminin doivent offrir aux filles un accès égal à l'enseignement élémentaire et faire en sorte qu'elles compétent leur cycle scolaire. Il est également nécessaire de se tourner vers les femmes adultes par le biais des sensibilisations afin de les inviter à l'alphabétisation. La création des centres d'alphabétisation serait un remède pour diminuer le pourcentage des femmes analphabètes. Ces études devront se faire d'abord dans les langues locales en tenant compte du plurilinguisme des sociétés africaines, ensuite et surtout en langue française car ceci doit être favorisés dans les pays dits francophones.

Ces stratégies doivent être adoptées par les gouvernements des pays francophones d'Afrique. Le gouvernement malien par exemple, à travers le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a adopté une politique nationale et un plan d'action national pour la période 2002-2006 qui visent à réduire le taux d'analphabétisme des femmes en général, des filles en particulier ; à renforcer l'équité hommes-femmes et à lutter contre la pauvreté des femmes afin d'apporter des réponses à ces disparités et contraintes qui sont une entrave au développement socio-économique du pays et d'augmenter la participation des femmes à la vie publique. Elle a ainsi créé un programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) qui s'occupe de l'appui à l'éducation dont un volet : éducation des filles et des femmes.

**Au Bénin**, des associations et des ONG nationales et internationales comme l'agence américaine pour le développement internationale (USAID) et le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) se sont mis en œuvre pour promouvoir l'éducation des filles et la mise en œuvre de ces actions et a permis d'enregistrer des progrès significatifs en ce qui concerne la scolarisation des filles. Ainsi, le taux brut de scolarisation des filles, sur le plan national est passé de 49,64 % en 1995 à 77,49 % en 2002 soit un taux d'accroissement de plus de 27 % en 7 ans.

Ceux là sont des exemples à suivre par d'autres Etats d'Afrique francophone comme par exemple en République Démocratique du Congo où ces genre des programmes ne sont pas encore fonctionnels.

Les Etats francophones devraient favoriser la scolarisation des jeunes filles et l'apprentissage de la langue française dans les écoles primaires publiques. Améliorer l'accès à l'éducation pour les filles, peut contribuer à vaincre le cycle de pauvreté entre une génération et la suivante et servir comme catalyseur pour le développement humain en général.

Deux tendances principales apparaissent dans la manière dont les facteurs politiques déterminent le succès de la scolarisation des filles. D'une part, l'accent doit être mis sur la disponibilité des matériels nécessaires et des ressources humaines, des enseignants dotés des compétences solides et des qualifications académiques appropriées. D'autre part, il est essentiel de sensibiliser les parents et le reste de la communauté. Les autorités publiques et le personnel chargé des conseils en matière d'éducation, peuvent jouer un rôle important pour obtenir l'appui des communautés. Pour évoluer dans cette direction, un partenariat doit être établi entre le gouvernement, l'administration scolaire et les populations et l'appui des leaders d'opinion, (des responsables religieux, d'autres personnalités importantes, etc.) doit être sollicité

pour sensibiliser davantage les populations de l'importance d'une bonne scolarisation des filles. Ces deux tendances ont été suivies avec succès dans certaines mesures, par les pays concernés dans cette étude.

L'éducation et le développement durable dans les pays africains reposeraient sur le maintien des valeurs sociales et culturelles propres à chaque pays mais en s'adaptant aux normes d'éducation internationale. L'insertion de l'informatique et de l'Internet est une forme d'auto éducation qui aiderait au développement intellectuel des pays en voie de développement sur plusieurs aspects.

L'enseignement supérieur devrait être le plus favorisé dans les pays francophones et surtout pour les filles et femmes ayant le désir du savoir et du savoir-faire dont elles étaient longtemps privées par la culture africaine. Le besoin d'une université pour les femmes est plus impérieux en Afrique où les femmes sont les plus désavantagées et les plus pauvres.

Nous souhaiterions que ces initiatives s'étendent au secondaire et à l'université afin que les élèves filles puissent poursuivre et achever leurs études par l'octroi des bourses aux filles finalistes du secondaire par exemple.

A Harare, au Zimbabwe par exemple, une université est entrain de se créer visant à aider les femmes africaines dont les études ont été interrompues par des obligations familiales ou pour des raisons financières. Cette université sera la pierre angulaire de l'Afrique sur le plan de l'enseignement et des stratégies pour avoir abordé les besoins des femmes marginalisées.

Un autre aspect auquel la francophonie devrait prendre en considération c'est l'existence du VIH SIDA qui se propage à des fortes proportions dans les pays francophones d'Afrique et surtout que les femmes et les filles sont les plus exposées. La sensibilisation à la lutte contre le VIH SIDA dans des écoles secondaires, universitaires voire primaires serait un atout positif pour décourager les filles qui se lancent dans la prostitution en fouillant l'éducation scolaire pour l'une ou l'autre cause.

Les infrastructures nécessaires à la gestion harmonieuse des langues dans le système éducatif africain devront être installés dans différentes villes des pays africains et surtout, pour ce qui nous concerne, en tenant compte de l'éducation des filles et des femmes.

A notre avis, suite à plusieurs raisons d'abandon de la scolarisation des filles que nous avons avancé plus haut (mariages et grossesses précoces, pauvreté, négligences des droits des filles à la scolarité,...) la création des écoles secondaires pour femmes soit défavorisées soit ayant interrompus les études est d'une importance capitale pour plusieurs raisons :

- Les femmes ayant atteint un certain âge n'ont plus le courage de reprendre les études et de se comporter comme des jeunes filles à l'école en uniforme
- Elles se sentent mal à l'aise d'avoir comme collègue des élèves ayant presque l'âge de leurs enfants
- Elles ont un complexe d'infériorité du niveau intellectuel par rapport aux jeunes élèves (niveau de compréhension lent, etc.)
- Les institutions secondaires n'acceptent pas facilement d'inscrire une maman dans une classe car le critère de l'âge l'écarte.

Un autre aspect important à souligner c'est que la lutte contre la scolarisation de la fille ou femme doit d'abord commencer par **la sensibilisation de la femme elle-même** à s'instruire car les coutumes africaines poussent aussi les femmes à se sous-estimer et à se donner la place que la société leur donne.

A Goma (en République démocratique du Congo), nous sommes promotrices d'une association dénommée « Filles et Femmes pour l'Education (FIFED en sigle) » qui est entrain de se créer et de mettre sur pied des plans d'actions afin d'aider ces femmes à terminer leur cycle scolaire malgré leur statut (âge, état civil, etc.). La FIFED a pour but de promouvoir l'éducation des filles et des femmes et lutter pour la diminution du taux de scolarité et d'analphabétisation en République Démocratique du Congo afin de contribuer à son développement durable car éduquer une femme c'est éduquer toute une nation dit-on. Aussi elle s'inscrit dans la lutte contre le VIH SIDA qui ravage l'Afrique et surtout en grande partie les filles et femmes pour une cause ou une autre. Cette association qui se recherche encore aurait besoin des soutiens des organismes internationaux pour mettre en œuvre ses plans afin d'atteindre ses objectifs qui sont ultimes pour la population féminine en République Démocratique du Congo.

## **Conclusion**

En conclusion, la scolarisation des filles et des femmes nécessite un cadre formel de référence que, seulement des politiques nationales d'enseignement sont en même de fournir. Un engagement déterminé de l'Etat, suivi par des mesures claires et des travaux de sensibilisation de tous les acteurs qui interviennent dans le secteur, sont des conditions préalables pour l'accès, l'entretien et le succès des filles dans le système scolaire. La Mauritanie et la Guinée sont, à cet égard, des exemples d'actions synergiques évidentes qui ont mené à une augmentation des taux d'inscription des filles. Les gouvernements sont de plus en plus conscients de la persistance d'à priori sexistes au sein des systèmes éducatifs, que reflètent les manuels et les programmes scolaires, de même que le comportement des enseignants et la formation. Il sied pour ce cas de combattre pour l'élimination des discriminations liées au sexe.

Les politiciennes se battent et prônent pour le genre c'est-à-dire l'égalité des sexes et la participation d'au moins 30 % des femmes dans les activités politiques et dans la gestion de la chose publique. Ainsi pour que ces femmes aient l'accès à ces postes de grandes décisions il faut au préalable qu'elles aient été scolarisée et ayant un minimum d'instruction. **C'est pour cette dernière cause que nous, femmes d'Afrique francophone nous plaidons !**

Dans la plus part des pays d'Afrique (francophone), la population féminine est composée d'au moins 51 % de la population et les hommes de 49 % restants. L'effort à fournir par chaque Etat serait d'élever le niveau de scolarité des filles au moins jusqu'au niveau de ces proportions de la population et même plus. De ce fait, les pays francophones d'Afrique en général n'ayant pas encore amélioré le niveau de scolarité des femmes et filles et la République démocratique du Congo en particulier sollicitent un projet d'appui à l'éducation des filles et des femmes dans leurs pays afin de surmonter les problèmes auxquels la population féminine se heurte.